

Maître Catherine CIZERON, membre de la SELARL CABINET DE L'ORANGERIE
Avocat au Barreau de VERSAILLES, 12 rue des Tournelles, 78000 VERSAILLES - Tél : 01 39 20 12 40

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LICITATION
LE MERCREDI 27 SEPTEMBRE 2023 à 09 HEURES 30

Au Tribunal Judiciaire de VERSAILLES, au Palais de Justice, 5 place André Mignot, Chambre des criées, salle B,
EN UN LOT, au plus offrant et dernier enchérisseur, du lot ci-après désigné :

UN APPARTEMENT de 31,58 m² à LUGRIN (74)
Le Près Longvernay, Lieudit « Lauvernay »

Cette vente a lieu **aux requête, poursuites et diligences de la société JSA**, Mandataire Judiciaire, prise en la personne de Maître Aurélie LECAUDEY, SELARL au capital social de 1.100.000 euros immatriculée au RCS de VERSAILLES, sous le numéro 419 488 465, dont le siège social est situé 18 rue Georges Clémenceau à VERSAILLES (78), en qualité de liquidateur judiciaire de **selon jugement du Tribunal de Grande Instance de VERSAILLES, chambre des procédures collectives, en date du 04 juillet 2019. Ayant pour Avocat, Maître Catherine CIZERON, membre de la SELARL CABINET DE L'ORANGERIE, Avocat au Barreau de VERSAILLES.**

à LUGRIN (74), Le Près Longvernay, Lieudit « Lauvernay », dans un ensemble immobilier cadastré section AV numéros 23 pour 59 a 35 ca, 24 pour 14 a 25 ca, 25 pour 03 a 77 ca, 26 pour 14 a 20 ca, 27 pour 01 a 70 ca, 30 pour 01 a 64 ca, 31 pour 18 a 35 ca, 135 pour 01 ha 02 a, 137 pour 29 a 75 ca, 138 pour 54 a 26 ca, 148 pour 29 a 10 ca, 150 pour 01 a 83 ca.
Soit une contenance totale de 03 ha 30 a 20 ca

DESIGNATION DU LOT MIS EN VENTE

Dans une résidence avec tennis extérieur et piscine intérieur : **Lot n° 26** : Dans le bâtiment G, au rez-de-chaussée, porte 17B,
UN APPARTEMENT, meublé, de type T3, comprenant une entrée, un salon/séjour avec coin-cuisine équipé, une chambre, une salle de bain et un w.-c. - **Superficie (Loi Carrez) : 31,58 m². Une terrasse de 21,81 m².**
Et les 76/10.000^{èmes} des parties communes et charges générales de copropriété - **LES LIEUX SONT LIBRES**

MISE A PRIX : 90.000 Euros (Quatre-vingt-dix mille euros)

Avec faculté de baisse du quart, puis du tiers, et à défaut d'enchère indéfiniment jusqu'à provocation
(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

Une consignation préalable est obligatoire dont le montant est fixé à la somme de 9.000 Euros
en un chèque de banque **libellé à l'ordre Bâtonnier Séquestre.**

NOTA : On ne peut enchérir que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de VERSAILLES.

Fait et rédigé à VERSAILLES (78), le 28 juillet 2023 par l'Avocat poursuivant soussigné : Maître Catherine CIZERON, Avocat

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de VERSAILLES, au Palais de Justice, 5 place André Mignot, où il a été déposé
- A Maître Catherine CIZERON, membre de la SELARL CABINET DE L'ORANGERIE, Avocat au Barreau de VERSAILLES, demeurant 12 rue des Tournelles, 78000 VERSAILLES - Tél : 01 39 20 12 40 - sur le site internet : www.avoventes.fr

Sur les lieux pour visiter le LUNDI 28 AOUT 2023 de 15 Heures à 17 Heures
et le LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023 de 15 Heures à 17 Heures.